

CHASSIS
14 CV, 8 CYLINDRES
TYPE H1

Unic

CHASSIS de TOURISME
1930

Modèle H, 63/100
1929 / début 1930

CHASSIS pour TORPEDOS et CONDUITES INTÉRIEURES de GRAND LUXE

CARACTÉRISTIQUES :

Bloc moteur suspendu en 3 points par des articulations à rotule.

Moteur à 8 cylindres monobloc.

Alésage 63 m/m.

Course 100 m/m.

Distribution par engrenages hélicoïdaux en matière spéciale.

Vilebrequin à neuf paliers.

Culasse démontable.

Soupapes en tête, commandées par tringles et culbuteurs.

Graissage sous pression avec double filtre, l'un sur l'aspiration et l'autre sur le refoulement de la pompe.

Carburateur double automatique.

Allumage par magnéto haute tension à avance automatique.

Refroidissement par pompe centrifuge et ventilateur.

Réglage de la température par thermostat.

Radiateur coupe-vent.

Embrayage à disque unique fonctionnant à sec.

Boîte à 4 vitesses et marche arrière par 3 baladeurs.

Engrenages de renvoi à denture hélicoïdale.

Direction à droite, à vis et écrou.

Demander le Prix-Courant

Levier de vitesses oscillant à rotule et levier de frein placés au centre.

Freins sur les quatre roues commandés au pied par l'intermédiaire d'un amplificateur d'effort. Freins sur roues arrière commandés par levier à main.

Essieu avant à pivots inclinés.

Pont AR à couple conique spirale Gleason.

Transmission par double cardan.

Réservoir d'essence placé à l'arrière du châssis.

Eclairage et démarrage électriques par appareils séparés.

Compteur kilométrique.

Montre.

Avertisseur électrique.

Gonfleur de pneus commandé par la boîte de vitesses.

Tuyauterie et manomètre de contrôle de pression.

Roues amovibles métalliques Rudge Whitworth à jante "Bibendum", une roue de rechange avec son support, placé à l'AV côté droit.

Suspension : avant par ressorts semi-elliptiques,
— arrière par ressorts semi-elliptiques doubles conjugués.

Emplacement de carrosserie 2 m. 650.

Entrée de la carrosserie (entre planche AV et tangente à la roue AR) : 1 m. 990.

Empattement : 3 m. 460.

Largeur du châssis : 0 m. 880.

Longueur totale d'encombrement du châssis nu, environ : 4 m. 620.

Voie : 1 m. 420 AV et AR.

Poids du châssis en ordre de marche, environ : 1.300 Kgs.

Poids total maximum à ne pas dépasser pour la voiture en ordre de marche avec ses voyageurs : 2.050 Kgs sur pneus de 15×50, 2.200 Kgs sur pneus de 16×50.

CONDITIONS DE VENTE

GARANTIES.

Nos automobiles sont entièrement construites en matières de toute première qualité et ne sont expédiées qu'après les essais les plus minutieux. Cependant, toute voiture, avant livraison, peut être essayée par la personne qui l'a commandée ou par un tiers désigné par elle.

Si l'essai n'est pas réclamé, l'acheteur devra considérer comme bon celui auquel nous aurons procédé.

Nous garantissons le matériel de notre construction pendant le délai de six mois, à dater de la facture; notre obligation se borne, en cas de défaut de matière ou de vice de construction, à réparer ou à échanger à nos Usines, à nos frais, la pièce reconnue défectueuse, sans aucune indemnité et sans aucune responsabilité à raison des défauts ou vices pouvant exister dans les articles fabriqués par nous et notamment des accidents de personnes ou de choses qui en résulteraient.

LES PNEUMATIQUES NE RENTRENT PAS DANS LA GARANTIE.

Nous déclinons toute responsabilité lorsqu'une de nos voitures aura été transformée ou réparée en dehors de nos Usines.

Nos voitures sont vendues livrables à nos Usines de Puteaux, le port étant à la charge de l'acheteur, et payables un tiers à la commande et le solde à la livraison. Ce versement d'avance constituerait le dédit en cas d'annulation de l'ordre signé du client.

LES DATES DE LIVRAISON SONT DONNÉES PAR NOUS, SANS AUCUN ENGAGEMENT ET A SIMPLE TITRE D'INDICATION.

GÉNÉRALITÉS.

Nous conservons la faculté d'apporter à nos voitures, en cours d'année, toutes modifications que nous estimerons utiles et qui pourraient nous être dictées par les circonstances et sans aucune obligation pour nous d'apporter ces modifications aux châssis des mêmes modèles précédemment livrés.

En cas de désaccord avec les caractéristiques indiquées dans le présent catalogue, notre responsabilité est strictement limitée à la reprise du châssis sans aucune indemnité.

Toutes promesses, livraisons, paiements sont faits à PUTEAUX. En cas de contestations, les Tribunaux de la Seine seront seuls compétents pour statuer sur toutes actions respectives des parties, sous quelque forme qu'elles soient exercées même par appel en garantie ou intervention. Les divers modes d'expédition ou de paiement adoptés n'opèrent ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

L'achat de nos voitures ou pièces détachées implique l'acceptation des conditions ci-dessus applicables à tous nos marchés. Les commandes prises par nos Agents ne nous lient qu'après acceptation et confirmation de notre part. Tous autres engagements pris par nos Agents vis-à-vis de leurs clients, demeurent à leur charge personnelle et sont sans effet en ce qui nous concerne.

LE PRÉSENT FASCICULE ANNULE LES PRÉCÉDENTS
IL NE CONSTITUE PAS OFFRE

Les commandes sont sujettes à acceptation de notre part

